

# Concours d'écriture de nouvelles policières : *En crise(s)*

## Le concours

Les organisateurs du concours sont : la Bibliothèque des Littératures d'Aventures et la bibliothèque de Chênée. Ce concours est ouvert aux personnes à partir de 16 ans et sans limite d'âge, résidant en Belgique.

La participation au concours est gratuite et les gagnants verront leur nouvelle éditée dans un recueil qui sera distribué gratuitement (dans la limite des stocks disponibles) lors du Festival des Littératures d'Aventures qui se déroulera en automne 2021.

## Le thème

Le thème de ce concours est : « en crise(s) ».

## Modalités de participation

L'œuvre proposée doit être originale et inédite. Elle doit être rédigée en français et ne peut pas avoir été précédemment ni publiée, ni primée à l'occasion d'autres concours littéraires. Le récit doit respecter le genre de la nouvelle policière et être libre de droit.

Aucune modification ou correction ne sont autorisées après le dépôt de la candidature.

## Date

L'inscription au concours est gratuite. Les dépôts seront ouverts à partir du **01 avril 2021**. Les textes doivent être envoyés au plus tard le **01 juillet 2021**.

## Format de présentation du document

- ✂ • Format A4 portrait (21x29,7 cm).
- ✂ • Police Times New Roman 12, marges classiques et interligne 1,5.
- ✂ • Nombre de caractères compris impérativement entre 5.000 et 20.000 (caractères et espaces compris).
- ✂ • Document en format PDF avec le titre de la nouvelle en nom de fichier.

Les coordonnées (nom, prénom et adresse) devront apparaître dans le corps du mail mais la nouvelle doit être anonymisée.

## Jury

Le jury sera composé de professionnels et de passionnés de littérature et les nouvelles seront examinées avec bienveillance et attention.

Les délibérations du jury sont confidentielles, leurs décisions sont souveraines et sans appel.

## Critères de sélection

Le jury analysera chaque nouvelle sur base d'une grille d'évaluation et selon des critères bien définis, tels que :

- L'adéquation au thème et au genre ;

- L'originalité du récit ;
- La qualité de l'intrigue et de sa composition ;
- La qualité de l'écriture littéraire (clarté, style, lisibilité, respect du format de la nouvelle) ;
- Le respect des règles orthographiques et grammaticales ;

## Licence

Les candidat.e.s/auteur.e.s de textes primés concèdent une licence non exclusive gratuite mondiale à la Bibliothèque des Littératures d'Aventures et aux autres partenaires promotionnels le droit de reproduire, d'éditer, de diffuser et de publier les textes primés en tout ou partie, sous forme de recueil ou dans une publication (format numérique, papier, radiophonique ou autre) pour la durée de protection de leur texte par le droit d'auteur. Les éditions, productions et publications seront considérées comme promotionnelles et, à ce titre, ne donneront lieu à aucune rétribution complémentaire au prix attribué dans le cadre de ce concours.

La Bibliothèque des Littératures d'Aventures avise les auteurs que les données les concernant enregistrées dans le cadre du concours (nom, prénom, numéro de téléphone, résidence, mail, date de naissance) sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et ne seront ni conservées ni utilisées au-delà de ce qui est nécessaire pour l'organisation du présent concours et au plus longtemps durant douze mois à compter du lancement officiel du présent concours.

## Modalités d'envoi

Le texte devra être remis en un seul envoi dans le format de présentation imposé, au plus tard le **01 juillet 2021**, à l'adresse suivante : **bila@chaudfontaine.be**

## Sélection et proclamation des résultats

Une sélection de lauréats parmi les meilleures nouvelles sera opérée par le jury. Le nombre de nouvelles sélectionnées sera à l'appréciation seule du jury.

Les résultats seront communiqués aux participants début septembre, lors du lancement de la cinquième édition du Festival des Littératures d'Aventures.

Le lauréat s'engage à travailler avec l'équipe, pour corriger sa nouvelle avant publication.

Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par les organisateurs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier, à tout moment, le présent règlement, mais aussi de modifier, prolonger, écarter, suspendre ou annuler ce concours, sans préavis.